

PROCES-VERBAL
45^{ème} Assemblée générale

de la Société des Intérêts du Vallon de Villard S.I.V. du 02.05.2014 à la Scie

<u>Présents</u> :	La présidente	Anne Chessex
	La vice-présidente	Annelise Kalbfuss
	Le caissier	Patrick Mauroux
	La secrétaire	Sylvaine Schild
	Les membres du comité	Silvano Pozzi
		Pascal Frei
		Anouk Smetana
<u>Excusés</u> :		Verena Meraldi et Gérald Yersin

La présidente ouvre la séance de cette 45^{ème} assemblée générale et souhaite la bienvenue aux participants, au nom de la société des Intérêts du Vallon de Villard S.I.V., et les remercie chaleureusement d'être venus aussi nombreux.

1) Ouverture, liste des présences

L'ordre du jour de notre assemblée générale convoquée normalement est accepté et sera suivi tel que présenté dans la convocation.

La liste des présences circule pour la signature des 50 participants.

Nous accueillons chaleureusement :

- Monsieur Caleb Walther, Conseiller municipal
- Monsieur le Sergent Major Jean-Marc Progin de la Police Riviera
- Les représentants des sociétés amies
- Madame Carole Clavadetscher, Société de développement de Caux
- Madame Corinne Wider, Association des Intérêts de Chailly
- Monsieur Edouard Fontannaz, Association des Intérêts de Tavel
- Monsieur Daniel Martin, Société villageoise de Brent et environs

Les membres et amis suivants se sont excusés :

Mesdames et Messieurs :

- Pierre RoCHAT, Municipal
- Anthony Huys, Association des Intérêts de Glion
- Yann Krebs, Association des Intérêts de Clarens
- Yves Greppin, Société des Intérêts des Avants (SIA)
- Edgard Guignet, Gérald Yersin, Daniel Martenet, Rose-Marie Baccaglio, Maja et Heinz Murbach, Dominique Leresche, Monique et Jean-François Pasquier, Jean-Pierre Badoux, Sylviane et Jean-Philippe Genetti, Lilo Debluë, Aline Chessex Rudaz, Marie-Emmanuelle Chessex, Jean-Philippe Tschumi, Françoise et Marcel Paillard, Martine Kinsbergen, Claude et Helen Wahlé, Maria et Marcel Jost, Debora Ocello, Verena Meraldi, Marianne Amrein, Anthony Pozzi, Laurent Masson, Amélie Kalbfuss, Antoinette Schwalm, Claude Wieland

Nous souhaitons le meilleur à toutes les personnes atteintes dans leur santé.

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de Madame Cheseaux, de Monsieur Wieland et de Monsieur Leresche.

Madame Cheseaux accompagnée de sa fille, n'a pratiquement jamais raté une de nos rencontres. Madame Cheseaux avait peut-être devant chez elle le plus beau champ de narcisses du Vallon. A sa fille va toute notre sympathie.

Monsieur Marc Wieland fût un membre très fidèle au Vallon depuis des années. Il vivait au chalet « A la chotte », nom qui a fait rêver bien des enfants. Nous aimions le voir à la broche accompagné de sa tribu.

Monsieur Leresche venait souvent aux manifestations de la S.I.V.. Nous garderons de lui un très bon souvenir.

Aux familles va toute notre sympathie.

L'assemblée se lève pour quelques instants de silence.

* * *

Cette année, nous enregistrons 6 démissions. Il s'agit de :

- Monsieur Roger Knechtli, qui a vendu son chalet
- Madame Catherine Goy, qui a déménagé à Villars-sur-Ollon
- Madame et Monsieur Meylan
- Mesdames Edda Moret, Catherine Isom et Michelle Huguenot-Marti

Nous avons, par contre, la joie d'accueillir 8 nouveaux membres. Il s'agit de :

- Madame et Monsieur Diane Cevat et Jean-Pierre Gibrat
- Madame Martine Kinsbergen
- Messieurs François Montet, Benjamin Mora, Pierre Ducret, Anthony Pozzi, Laurent Masson et Maxime Pernet

Merci de votre confiance et bienvenue à la S.I.V.

2) Procès-verbal de l'assemblée générale de l'année 2013

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée.

Les remarques suivantes sont à noter :

- 1) Point 4. de l'Ordre du Jour. Rapport de l'intendant et non de l'intendante
- 2) La liste des présences circule avec 43 participants et non 53 !

Il est accepté à l'unanimité.

3) Rapport d'activités de l'année 2013

Cette année notre Comité s'est réuni plusieurs fois afin d'assurer la bonne marche du Vallon.

Les dames ont entrepris de faire de l'ordre dans la cave. Nous pouvons vous assurer qu'aucune bouteille n'a été bue. Ce travail était devenu nécessaire car le local est utilisé dans plusieurs buts.

L'association du village de Tavel nous a signalé qu'un nouveau président a été élu. Il s'agit de M. Edouard Fontannaz.

L'association des Intérêts des Avants a également un nouveau président. En effet, M. Omar Soydan a remplacé M. Gabriel Nicoulin.

Nous avons reçu un certain nombre de remarques concernant les moutons et les narcisses. Pour notre part, nous pensons que tout ce qui peut favoriser le travail des agriculteurs, doit être privilégié. En tout les cas, que serait le Vallon sans eux !

Concernant notre 1^{er} août, nous recevons beaucoup d'avis favorables et sympathiques nous disant combien les amis du Vallon apprécient son côté bon enfant et intime. Anouk nous a gratifié d'un magnifique discours. Discours enthousiaste et proclamant son amour pour ce coin de pays. Merci également à toutes les personnes qui sont venues au Vallon pour notre fête nationale ainsi qu'à toutes les précieuses aides.

Nous avons eu bien des échos élogieux après notre Broche. Il est vrai que depuis sa création, les membres de la S.I.V. sont toujours venus nombreux. Patrick et Silvano se creusent chaque année la tête pour que le menu soit le meilleur possible.

Depuis quelques années nous avons trouvé une femme de ménage qui se révèle être une perle qui effectue un nettoyage de fond annuel en été.

La Commune demande que les cendres du foyer soient, une fois la poubelle pleine, soigneusement déversées dans la nature.

20 kg de châtaignes, 13 kg de fruits, 8 kg de fromage, 24 saucissons, 10 baguettes, 10 pains de seigle, de précieuses aides et de la bonne humeur ont illuminé notre Brisolée. Toujours pas de vin nouveau en raison des vendanges tardives.

Avez-vous remarqué que le sapin de Noël a été décoré plus tôt que d'habitude ceci afin de pouvoir en profiter plus longtemps. Merci à Patrick et à ses aides.

Une fois encore, Anouk a eu une excellente idée. Sa proposition a été de conjuguer effort et repas. Anouk a organisé lors de la soirée Raclette une belle balade en Raquettes. Nous avons eu plusieurs remarques favorables de la part de membres qui ont été présents à cette soirée.

M. Henri Rosset, notre membre fidèle de la S.I.V. nous a dit qu'il était temps pour lui de renoncer à entretenir les abords de la Scie. M. Rosset nous a proposé un remplaçant en la personne de Monsieur Jaroslaw Slobocinski dit « Jarek » que tous

les habitants du Vallon connaissent. Il travaille pour Pascal Frei. Cela fait des années que sa gentillesse et sa bonne humeur illuminent le Vallon. Nous comprenons et respectons la décision d'Henri. Depuis tant d'années il bichonne sa Scie. Mais nous sommes tristes de son départ et allons le regretter !

M. Willy Tschannen, responsable des panneaux d'affichage à l'intérieur de la Scie, nous a annoncé que les deux panneaux étaient maintenus. Celui de gauche est réservé à l'usage de la Commune. Par contre, celui de droite est réservé à la S.I.V.. Pour le moment, Silvano Pozzi est le détenteur de la clé.

Nous avons récrit à la Commune pour essayer d'obtenir un récipient pouvant récolter les bouteilles de PET vides. La réponse est négative. Le PET doit être rapporté en priorité dans les lieux de vente. On peut aussi l'amener à la déchetterie fixe de Chailly.

Encore une autre solution, la déchetterie mobile qui a été mise sur pied par la Commune. Une prochaine collecte aura lieu le mercredi 11 juin 2014 de 14h30 à 18h30 sur la place derrière la Scie.

La S.I.V. depuis des années, soutient le musée du Vieux Montreux. Musée qui vaut la peine d'être visité si le passé montreusien peut vous intéresser. Il y a là-bas de véritables richesses.

Patrick a eu un contact avec la Commune de Montreux et celle-ci nous a assuré que les lignes blanches, le long de la route Vallon de Villard – Chamby vont être repeintes courant 2014 – 2015 et qu'un suivi régulier sera effectué. Nous remercions la Commune pour cette décision. Vous avouerez que ces lignes sont des plus utiles par temps de brouillard.

Anouk s'est rendue au nom de la S.I.V. à l'Assemblée générale de Brent. Soirée très chaleureuse et gratifiante. Il en a été de même pour les Avants (SIA), Sissi s'y est rendue.

Monsieur Cochard des Avants a écrit une lettre à la Commune pour signaler le danger d'une éventuelle chute des arbres situés en amont de la Route Chamby – Chaulin. Merci de cette initiative.

Patrick nous a proposé de faire l'acquisition d'une sono mobile. Cet appareil sera vraiment utile à plusieurs occasions et tout particulièrement lors du cortège du 1^{er} août. Nous avons accepté son idée d'autant plus que le prix de frs. 238.--, ne nous a pas paru excessif.

4) Rapport de l'intendant de la salle Jean Marggi

La présidente passe la parole à M. Maxime Pernet pour le rapport de l'année 2013.
« Pour ceux qui ne m'aurait encore jamais vu je me présente. Je m'appelle Maxime Pernet et j'habite aux Avants depuis maintenant 3 ans. Ayant de l'intérêt pour cette région, j'ai entendu qu'on avait besoin d'un coup de pouce pour le travail d'intendance. Je me suis donc porté volontaire en janvier 2013 pour accomplir cette tâche au mieux.

L'année 2013 s'est bien passée au niveau des locations. Je n'ai pas constaté de problèmes majeurs, de grosses casses et les gens jouent pour la majorité du temps bien le jeu lors de la remise de la salle. Ils sont toujours très contents de pouvoir venir ici où ils trouvent une salle spacieuse à l'intérieur comme à l'extérieur (donc pour tout type de temps).

En 2013, nous avons eu 49 locations dont 7 d'entre elles étaient des membres de la S.I.V.. C'est bien entendu les week-ends qui sont occupés. Il y a d'ailleurs énormément de demandes et malheureusement je dois refuser beaucoup de monde car elle est parfois réservée longtemps à l'avance. (donc si vous prévoyez une fête un week-end de juillet, demandez-moi assez vite).

Le système que nous avons mis en place avec la boîte à clé à code est vraiment un gain de temps pour tous. Je peux grâce à cela dire dès quelle heure la salle est libre et les intéressés peuvent venir quand ils le désirent (ce qui est assez apprécié m'ont-ils dit). Bien évidemment je change de temps à autre le code.

Je tenais encore à préciser que je reçois en moyenne 3 emails et 1 téléphone tous les jours. La tâche de gestion n'est donc pas compliquée du tout mais il faut tout de même être disponible une petite heure chaque jour.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne suite de soirée ».

Maxime reçoit deux bouteilles de vin en remerciement de son excellent travail.

Il est vrai, à une époque où il est difficile de trouver des bénévoles, son attitude mérite remerciements et respect.

* * *

Nous aimerions du fond du cœur, très chaleureusement remercier également encore une fois Monsieur Henri Rosset pour toutes ces années qu'il a passé, on peut le dire, à embellir la Scie et nous gratifier de ses délicieux taillés et autres croissants au jambon.

Nous avons tenu à lui marquer notre gratitude et son vœu a été de recevoir un bon au Bazar Suisse de Montreux. Nous connaissons sa passion. Ce sont les wagons et les locomotives miniatures.

5) Rapport du caissier

La Présidente passe la parole à Patrick Mauroux, caissier, qui présente et commente les comptes 2013.

6) Rapport des vérificateurs des comptes

Le rapport des vérificateurs des comptes est présenté aux membres et approuvé par ces derniers.

7) Adoption des comptes

Les membres présents approuvent et acceptent les comptes de l'exercice 2013 à l'unanimité et en donnent décharge au comité et aux vérificateurs.

8) Présentation du budget 2014 et fixation des cotisations

Le caissier commente le budget. Le montant des cotisations reste inchangé.

9) Discussion et approbation du budget 2014

Les membres présents approuvent et acceptent le budget à l'unanimité.

10) Nomination des vérificateurs des comptes 2014

Mme Catherine Buchet, 1^{ère} vérificatrice, est libérée de son mandat.

M. Freddy Schöri, 2^{ème} vérificateur, est promu 1^{er} vérificateur.

M. Philippe Michauville, suppléant, est promu 2^{ème} vérificateur.

M. Pierre Ducret accepte de fonctionner comme nouveau suppléant.

11) Communication du comité

- Les cotisations annuelles restent à Frs. 30.--.
- 1^{er} août – RDV à la Cranche - 14h00 pour les aides et 21h00 pour le Cortège.
- La Broche est fixée au samedi 30 août.
- La Brisolée est fixée au vendredi 10 octobre.
- Prochaine Déchetterie mobile au Vallon : mercredi 11 juin.
- Cours de Pilates : Sissi a ouvert un cours le lundi soir de 19h00 à 20h00 à la Scie. Venez faire un cours d'essai gratuit.
- Cross et mini-Trail du Cubly (nouveau) aux Avants : 21 septembre.
Repas de soutien aux Avants : 13 juin.
- Silvano invite les membres à participer au Championnat Suisse de bûcheronnage, Place de Marché à Montreux : les 21 et 22 juin.
- Patrick invite tout le monde à participer à la Journée de la mobilité douce, dimanche 4 mai, entre Vevey et l'entrée de Cully-Bourg-en-Lavaux à pied, à vélo, en rollers...

12) Election au sein du comité

Le Comité se représente, Verena Meraldi et Gérald Yersin compris, tel qu'il est devant vous.

La réélection du Comité est acceptée à l'unanimité.

13) Divers et propositions individuelles

- Mme Nicole Grandjean a loué dernièrement la salle de la Scie et remarque le manque de papier WC ce jour là. La S.I.V. n'est pas responsable des toilettes. Ce sont des toilettes publiques entretenues une fois par semaine par la Commune.
- M. Claude Forel remarque qu'il serait plaisant que la déchetterie mobile parcoure le Vallon dans la matinée au lieu de rester stationnée devant le Scie.
- M. Walther prend la parole, au nom des autorités communales de Montreux et excuse l'absence de M. Rochat.

Il profite de répondre directement à M. Forel. Il explique qu'il n'est pas possible d'adapter le fonctionnement de la déchetterie à chacun. Par contre, il précise qu'il existe bel et bien une possibilité de faire venir la déchetterie directement à domicile, en contactant la Voirie. Ce service est destiné uniquement aux personnes à mobilité réduite et contre paiement d'une taxe de frs. 50.--.

En ce qui concerne le PET, le système amène à un tournus logique qui veut que les bouteilles vides soient ramenées aux magasins lors de l'achat des nouvelles.

Il est évident que la Commune reste à l'écoute de toutes suggestions visant à une amélioration de la qualité du tri.

- M. Baehler tient à informer qu'il y a vraisemblablement eu pas mal d'incompréhension ces derniers temps entre l'Association des Narcisses et les agriculteurs de la région. En effet plusieurs personnes ont été surprises de voir des moutons en grande quantité sur les parcelles (par ex. derrière la Scie) avant la floraison des narcisses. Il rassure et précise qu'aucun agriculteur ne se permettrait de déroger aux règles.

Aujourd'hui tout semble revenu dans l'ordre et un travail de bonne collaboration entre l'Association des Narcisses et les agriculteurs est en train de se mettre sur pied.

- Anne s'inquiète du voltage des clôtures électriques et demande pour quelle raison il n'y a aucun signalement. M. Baehler déclare que ces clôtures restent le seul et le meilleur gardien. Il informe que ces appareils ont été testés au niveau de la sécurité humaine et qu'aucun risque sanitaire ne peut en découler. Il n'y a pas de nécessité de signaler le voltage électrique.
- M. Mojonnet relève que la benne verte à la Scie est régulièrement bouchée dès les premiers jours par de gros branchages qui devraient être coupés en deux afin d'entrer dans la benne. Résultat : le dessous de la benne reste entièrement vide et ne peut pas être utilisé.

- Mme Cordonier suggère la pose de listes de bois sur le mur intérieur de la salle à mi-hauteur, ceci afin de pouvoir fixer des photos ou autres au mur lors de manifestations tels qu'anniversaires ou autres.
- M. Hösli déclare qu'avant le projet de Clinique à Sonloup, la route n'était pas dégagée en hiver et on avait encore tout loisir de faire de la luge. Depuis deux ans, la Commune dégage jusqu'en haut.

En ce qui concerne la benne à la Scie, M. Hösli pense qu'il serait préférable de déverser les déchets verts directement dans les ravins de Saumont, cela éviterait de faire monter un camion jusqu'au Vallon pour débarrasser via Rennaz.

- Les Présidents(es) des sociétés amies présents saluent l'assemblée et présentent les dates de leurs prochaines manifestations et les coordonnées de leurs sites internet respectifs dont vous trouverez les liens sur celui de la SIV.
 - ✓ Mme Corinne Wider, Ass. Intérêts de Chailly, Baugy, les Crêtes et environs / www.chailly-village.ch.
 - ✓ M. Edouard Fontannaz, Ass. Intérêts de Tavel / www.tavel-montreux.ch.
 - ✓ Mme Carole Clavadetscher, Sté Développement Caux / www.ilovecaux.ch.
 - ✓ M. Daniel Martin, Sté Villageoise Brent et environs / www.brent.ch

14) Clôture de l'assemblée

Voici venu le moment de la partie récréative. M. Meylan présente un film sur la construction de la Scie, qui fut inaugurée le 28 juin 1991.

Pour le verre de l'amitié qui suivra, M. Rosset a eu la gentillesse de préparer des croissants au jambon ainsi que des taillés.

Merci infiniment à M. Meylan pour ces précieux souvenirs. Merci à vous tous d'être venus. Bonne soirée et Santé !

Et n'oubliez pas de consulter de temps à autre notre site internet www.vallondevillard.ch. Vous y trouverez de nombreuses informations telles que le procès verbal de la dernière assemblée générale, un rappel des dates de nos manifestations, des photos et toutes les informations en relation avec la location de la salle de « La Scie ».

La parole n'étant plus demandée, la présidente lève la séance à 21h45.

Villard-sur-Chamby, le 19 mai 2014/sys